

Pour moi, je l'avoue avec regret, je manque beaucoup de savoir à fond cette belle langue française où il y a tant de nuances si difficiles à saisir pour un étranger ; mais je me crois justifié de dire que ce ne sont pas tous les Français bien élevés et bien instruits qui peuvent s'arroger une connaissance parfaite de leur langue, puisqu'on a vu, dans cette cause-même, de savants avocats dont on n'oserait point discuter la science et des témoins des mieux instruits témoigner une divergence assez notable sur la portée d'un mot dont on se sert tous les jours.

Ici, dans la province de Québec, il est de droit et d'usage pour tout juge d'interpréter les écrits qui viennent devant lui, soit en anglais ou en français, et il ne peut se libérer de cette responsabilité en la mettant sur les épaules des témoins.

Nul plus que nous n'admire le courage avec lequel le savant juge prend sur lui le soin de régler les différends qui existent non seulement entre les plaideurs mais encore entre les grammairiens, *grammatici ver-tant*, nous l'admirons d'autant plus qu'il s'exprime dans la langue de Corneille avec une aisance que nous n'avions pas encore soupçonnée, et que son jugement ne déparerait pas les pages les plus élégantes de la *Semaine Religieuse* dont il a toute la saveur littéraire et la logique scolaire ; mais il nous est bien encore permis de penser qu'en matière de ce genre les opinions des témoins, si diverses qu'elles soient, ont encore du bon.

Le cas actuel est assez curieux. L'avocat de la défense n'a-t-il pas eu la curieuse idée de se plaindre ou de feindre se plaindre que pour trancher un différend de linguistique on se soit adressé à des personnes ayant puisé aux sources pures les connaissances de la langue et de ses nuances.

L'avocat en question qui voulait sans doute jouer un mauvais tour à son client—un chanoine—s'appuyait sur Littré et basait sa défense sur l'autorité de ce grand pécheur.

Cur Littré est à l'Index, M. Geoffriou !

—Voyons, s'écriait-il, il s'agit de discuter comment nous, Canadiens, parlons le français, et, pour cela, on amène des étrangers !

Un Iroquois ou un Huron qui se serait trouvé dans le tribunal eût peut-être pensé qu'on avait introduit des interprètes portugais, espagnols ou allemands.

Pas du tout, les étrangers étaient deux diplômés de l'Université de France, l'un de la Faculté de Caen, l'autre de la Faculté de Paris, et leur témoignage ne pouvait valoir dans une discussion de la langue canayenne.

C'est bon, qu'on le dise tout de suite !

Avouons que nous nous sommes fait une langue à nous, un jargon, un patois.

Disons que nous parlons *canayen*.

Mais ne disons plus que nous parlons français si

les Français ne sont pas capables d'interpréter notre langue.

Ce sera plus franc et peut-être plus vrai.

Néanmoins, on avouera qu'il est regrettable que l'éducation classique — que le monde nous envie depuis Chicago — nous impose l'humiliation d'un aveu de ce genre.

N'y aurait pas moyen de réagir ; ou, au moins, de ne pas proclamer nos faiblesses... même pour gagner une cause.

DUROC.

LA FIN DE LA "CROIX"

Un de nos confrères des Etats-Unis, l'*Indépendant*, de Fall River, disait l'autre jour :

Nous ne nous étonnons point qu'il y ait des journaux dévots chargés de damner fraternellement tous ceux qui veulent sortir des sentiers battus de la routine pour rentrer dans la voie du progrès intellectuel et moral.

Tout ce que Dieu a créé est utile, dit-on, et nous le croyons, à défaut de preuves contraires. Mais en quoi peut bien consister l'utilité des bretteurs de la Presse qui, la croix d'une main et une plume trempée dans le fiel, de l'autre, guettent sans cesse l'occasion d'assailir la réputation d'autrui ? Leur utilité ?... Vaudrait autant demander quelle est l'utilité du serpent qui se glisse dans l'herbe et frappe sa victime au moment où elle se l'y attend le moins !

Les journaux cafards jouent un rôle absolument détestable, et la religion qu'ils font mine de défendre souffre plus de leurs incartades et de leurs raisonnements hypocrites que des attaques multipliées de ses adversaires les plus acharnés.

Au fait, l'interprétation étroite, mesquine et rétrograde qu'ils donnent aux grandes vérités du Christianisme, finit par ébranler la foi la plus robuste chez ceux qui les lisent.

Aussi la presse dite religieuse se maintient-elle avec peine, dans tous les pays où la raison l'emporte sur le fanatisme.

Au Canada, où, pourtant, les populations ont conservé une foi vivace, les feuilles religieuses ne progressent guère, au contraire ; c'est à peine si elles peuvent se sustenter.

Ceci est tellement vrai que la *Vérité* est obligée de faire périodiquement une collecte parmi les intéressés, c'est-à-dire ceux qui croient que nous sommes encore au moyen âge, pour ne pas aller rejoindre les journaux qui l'ont précédée dans la voie de la catégorie.

Quant à *La Croix du Canada*, une autre feuille à bons principes qui condamne toute idée de progrès qu'elle ne comprend naturellement pas, elle recourt à la dévotion à saint Antoine de Padoue pour faire entrer dans la huche son pain de tous les jours.

Un sourire d'incrédulité illumine votre figure ? Vous riez ? C'est pourtant vrai.

Lisez plutôt :

"Dimanche dernier, une mère de famille nous disait ingénument dans quel état d'épreuve elle se trouvait par suite